

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024  
de 19 h 00 à 21 h 00



Formation en présentiel  
Avec le concours de l'Ordre des avocats de Paris

## LA COMMUNICATION DES PIÈCES PÉNALES DANS LE DOSSIER CIVIL

Auditorium de la Maison des avocats  
Cours des avocats - 75017 PARIS

Propos introductifs :

Antoine KIRRY, avocat au barreau de Paris,  
ancien président de Droit & Procédure

Interventions de :

Guillaume DAIEFF, premier vice-président  
et président coordinateur de la 13ème chambre du tribunal judiciaire de Paris

Pascal GASTINEAU, vice-président chargé de l'instruction,  
Pôle Financier, tribunal judiciaire de Paris

Jacques GUILLEMIN, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

Elodie VALETTE, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

Avec la participation de :

Vincent NIORÉ, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris,  
membre du Conseil de l'Ordre,  
membre du Conseil National des Barreaux

*Inscription : 50 € TTC / Tarif membre Droit & Procédure : 20 € TTC  
Gratuit pour les magistrats et les étudiants*



Validation  
FCO avocats



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Véronique JEANDÉ - Secrétariat Droit & Procédure  
Tél : 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)  
[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)